

BATISSONS L'avenir

LA LETTRE DE L'UNION DE LA MAÇONNERIE ET DU GROS ŒUVRE



Didier BROSSE,
Président

L'UMGO A BESOIN DE VOUS

Chers collègues, à l'issue de notre dernière assemblée générale, vous m'avez confié un nouveau mandat pour conduire notre Union. Au-delà de mes remerciements, je veux vous dire à quel point je suis fier de cette confiance renouvelée.

Sans heurts, sans fracas, sans déclarations tapageuses ni changement de cap intempestif, l'UMGO est au travail avec le souci constant de l'efficacité. Mais ni le président que je suis, ni les équipes de l'Union n'y parviendront sans vous, sans votre dynamisme et votre implication dans la vie de nos sections locales.

Lors des dernières Rencontres des métiers du gros œuvre en Alsace, nous avons fait la démonstration que nos entreprises étaient bien décidées à aller de l'avant et à prendre leur destin en mains notamment sur la question du BIM. Surtout, nous avons montré combien la mise en commun de nos initiatives territoriales pouvait être riche d'enseignements et de gains de temps. Plus que jamais, l'UMGO doit être un catalyseur d'expériences et un véritable centre de partage pour les entreprises de maçonnerie et de gros œuvre. J'en ai fait une priorité de mon second mandat. Et pour y arriver, j'ai besoin de vous !



RMGO 2016 : UN GRAND CRU ALSACIEN !

Vendredi 16 septembre, 250 professionnels du gros œuvre et de la maçonnerie, entrepreneurs et partenaires industriels étaient réunis au Bischenberg près d'Obernai en Alsace pour les Rencontres des métiers du gros œuvre.

Lors de cette manifestation se sont déroulées les assemblées générales respectives de l'UMGO pour les maçons, de l'UNEEF pour les enduiseurs de façade, de l'UNESI pour les dallagistes et du SFMR pour les métiers de la résine qui composent le Pôle gros œuvre de la FFB. A cette occasion les carreleurs de l'UNECB (Union nationale des entrepreneurs de carrelage du bâtiment) ont officiellement rejoint le pôle. Didier Brosse a été réélu à la tête de l'UMGO pour un second mandat de 3 ans.

La séance plénière a été consacrée au BIM avec le témoignage des entreprises Albizzati (Belfort) et Ragoucy (Gap). En clôture, Jean-François Clervoy, astronaute est venu propulser l'audience dans les étoiles avant le discours de clôture de Jacques Chanut, président de la FFB. Les prochaines Rencontres auront lieu les 8 et 9 septembre 2017 à Saint-Malo. Nous comptons sur vous !

BIEN RÉALISER LES JOINTS ENTRE PRÉDALLES

Issues d'une récente étude du CERIB, des recommandations permettent de prévenir la fissuration des joints entre prédalles, soit en utilisant un produit « souple » à base organique dans la continuité du gros œuvre, soit en utilisant un produit « rigide » une fois que le plancher a été mis en charge.

Le traitement des joints de prédalle constitue l'opération finale de mise en œuvre de ces planchers. Si cette phase n'a pas d'incidence sur la résistance mécanique de l'ouvrage, les joints entre prédalles peuvent être source de désordres esthétiques, en générant une fissuration qui oblige à une reprise des travaux de finition, notamment de peinture, réalisés postérieurement.

Utiliser le bon produit au bon moment

L'étude montre que les entreprises qui traitent les joints après le cloisonnement ne rencontrent peu ou pas de désordres, ce qui apparaît comme un paramètre de toute première importance. Sur la base de ces retours d'expérience, l'étude a consisté à caractériser la performance des produits.

Des expérimentations font apparaître qu'il existe des produits « rigides » à base cimentaire qui fissurent pour des dépla-

cements très inférieurs à 0,3 mm, et des produits « souples » à base de liant organique, qui fissurent pour des déplacements nettement supérieurs à 0,3 mm. D'autre part, les produits de joint peuvent avoir des teneurs en eau très hétérogènes, et certains (même organiques) fissurent par retrait de séchage (avant sollicitation mécanique). En conclusion, les auteurs de l'étude estiment que les produits à base organique peuvent supporter des déformations plus importantes des planchers et peuvent être mis en œuvre avant leur chargement. Quant aux produits à base cimentaire, ils ont un séchage beaucoup plus rapide, mais doivent être mis en œuvre après les déformations d'usage du plancher, pour une bonne prévention du risque de fissuration.



Pour permettre de choisir le joint approprié, l'étude du CERIB comporte une qualification des différents produits du marché en fonction de leur capacité de déformation et de leur durée de séchage. Les recommandations issues de l'étude sont intégrées dans le carnet de chantier Planchers à Prédalles version 2016 disponible auprès de l'UMGO. ■

BRIQUES DE TERRE CUITE : DIALOGUE CONSTRUCTIF AVEC LES FABRICANTS

L'enquête menée par l'UMGO auprès des adhérents maçons de la FFB sur les tolérances dimensionnelles des briques de terre cuite montées à joints minces avait illustré quelques problèmes rencontrés sur les chantiers où ce type de produit est mis en œuvre.

Motivés par ce retour d'expérience et par les bonnes relations entre la FFB (Fédération Française des Tuiles et Briques) et le Pôle gros œuvre de la FFB, fabricants et entreprises de maçonnerie et d'enduits de façade sont actuellement en discussion pour régler le problème en réduisant

ou en adaptant les plages de tolérances des produits. Ces améliorations se matérialiseront dans les différents référentiels régissant la fabrication (norme produit et marque NF). ■

ASCENSEURS DE GRUES À TOUR : EXIGENCE REPORTÉE MAIS ENCORE DU PAIN SUR LA PLANCHE !

Dans sa rédaction initiale, la recommandation R 459 « Amélioration des conditions de travail dans les grues à tour » prévoyait l'obligation d'installer un accès motorisé à la cabine au-delà de 30 mètres d'ascension dès le 1^{er} janvier prochain.

Mais devant les difficultés techniques posées par cette obligation, le comité technique national BTP de la CNAMTS a voté, lors de sa réunion du 25 octobre, un nouvel échéancier. Ainsi, au 1^{er} janvier 2017, un accès motorisé est prévu pour les grues dont l'accès à la cabine de conduite nécessite plus de 50 mètres d'ascension. Une hauteur qui sera ramenée à 30 mètres au 1^{er} janvier 2019. A noter, au passage, qu'une nouvelle recommandation intégrant ce calendrier fait son apparition et remplace son aînée. La R 459 cède la place à la R 495.

Pour les entreprises de gros œuvre, c'est une décision positive obtenue notamment grâce aux efforts de l'UMGO. Efforts qui vont désormais être poursuivis pour aider les entreprises dans leurs démarches auprès des constructeurs, fournisseurs et loueurs de matériel.

Outre la question des ascenseurs, la recommandation R 495 prévoit d'autres dispositions devant d'ores et déjà être mises en place parmi lesquelles la climatisation et le chauffage de la cabine, une télécommande, une procédure de secours et d'évacuation du grutier en cas de malaise ou d'accident...

Dès maintenant, l'intégralité de la recommandation R495 est disponible en téléchargement sur www.umgo.ffbatiment.fr.



OLYMPIADES : LES CONSTRUCTEURS BÉTON ARMÉ À L'ENTRAÎNEMENT

Le 4 novembre, c'est dans les locaux du fabricant de coffrage Doka, au Perray-en-Yvelines, que se sont retrouvées les équipes qualifiées pour les finales nationales « construction en béton armé » des Olympiades des Métiers. Une étape importante pour les jeunes représentants de ce métier, nouveau venu dans le concours. Sous la houlette de l'expert métier, Frédéric Miquet, par ailleurs



administrateur Pays de Loire de l'UMGO, les candidats ont été informés du déroulement de l'épreuve, des compétences mises en jeu, des exigences du jury, des critères de notation... L'un des modules de l'épreuve intégrant notamment le montage de coffrages manportables, les jeunes ont pu se familiariser avec le matériel mis à leur disposition par Doka. Une manière d'éviter les mauvaises surprises lorsqu'ils se retrouveront à Bordeaux, du 9 au 11 mars prochains, dans le stress de la compétition.

Les meilleurs de cette 1^{re} édition française décrocheront alors leurs billets pour les mondiaux d'Abu Dhabi en septembre 2017.

LE CHIFFRE :

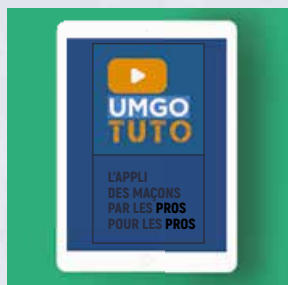
72 %

C'est le pourcentage de tonnes de ciment acheté en **sacs de 35 kg** par les adhérents maçons de la FFB cette année. Les 28 % restant concernent les sacs de 25kg. Parallèlement, à la question : « Êtes-vous favorable à la suppression des sacs de 35 kg ? », la moitié des participants répond favorablement. 42 % s'y disent opposés tandis que 8 % restent sans avis. **L'enquête reste ouverte sur le site public www.umgo.ffbatiment.fr jusqu'au 15 janvier 2017.**

Si ce n'est déjà fait, merci d'y participer. Des résultats finaux dépendront les orientations de l'UMGO dans son dialogue avec les cimentiers.

UMGO-TUTO

L'APPLI DES MAÇONS PAR LES PROS POUR LES PROS



Présentée officiellement lors des Rencontres des métiers du gros œuvre, le 16 septembre en Alsace, l'application UMGO-TUTO a reçu un très bon accueil. Pour les 12 vidéos déjà en ligne, le nombre de lectures a dépassé la barre des 11 000, dont plus de 4 000 en intégralité, ce qui démontre l'intérêt des utilisateurs pour ces tutoriels. Quatre vidéos supplémentaires sur la mise en œuvre des planchers seront mises en ligne au début de l'année 2017. Les tournages reprennent au printemps pour compléter la collection des vidéos et des quizz correspondants.

Disponible sur Google Play et Apple Store, l'appli est téléchargeable sur tous les modèles de smartphones ou tablettes. Depuis un ordinateur, on peut accéder aux vidéos et à leur quizz sur : www.umgotuto.com.

UN OUTIL MULTIMÉDIA POUR BIEN CONSTRUIRE EN BRIQUES

En 2015, sortait le guide «bien construire en briques» à destination des chefs d'entreprises et de l'encadrement, fruit de la charte sur l'amélioration des conditions de travail signée avec la Fédération des tuiles et briques et l'OPPBTP.

En 2016, les travaux se sont poursuivis et débouchent sur la mise à disposition d'un outil multimédia à destination des

compagnons pour rappeler les bonnes pratiques sur les chantiers de briques. 12 situations sont passées en revue avec plus de 50 détails illustrés sur les thèmes : règles de l'art en maçonnerie de brique, protections avec et sans fixation dans la maçonnerie brique, protection avec fixation sur dalles, remblai, manutention etc. L'outil est à télécharger sur www.umgo.fibatiment.fr.

TRANSITION NUMÉRIQUE EN LOIRE-ATLANTIQUE

A l'occasion de ses rencontres annuelles le 29 septembre dernier, la section UMGO de la Loire-Atlantique a abordé la thématique de la transition numérique dans le bâtiment. Ce fut l'occasion d'avoir un retour d'expériences du Groupe de travail BIM. Sont également intervenus les représentants de start-ups qui ont fait du bâtiment et du numérique leur axe de développement :

- BETON DIRECT a mis en ligne un service de livraison de béton aux maîtres d'ouvrage ;
- EP, qui a été élue start-up de l'année de l'Ouest, a développé une plateforme communautaire «IZIGLOO» dédiée à l'Habitat et la rénovation énergétique à destination des particuliers ;
- LIBER D propose de scanner les bâtiments en évitant les métrés traditionnels, ce qui permet de créer des modèles 3D fidèles à la réalité et d'effectuer des contrôles géométriques ;
- BLOCINBLOC, une start-up nantaise, offre les outils pour utiliser le BIM au quotidien de manière simple et ergonomique.

AGENDA

Réunions « Les nouvelles solutions de planchers pour construire en zone sismique »

FFB Charente-Maritime

19/01/17, La Rochelle, CCI, 18h

FFB Vienne

20/01/17, Poitiers, Maison du bâtiment, 12h

FFB Drôme Ardèche

15/02/17, Valence, 10h

FFB Isère

16/02/17, Villefontaine, Maison des entreprises, 10h

Réunion « Qualipremur »

FFB Meurthe-et-Moselle

24/01/17, Nancy, 10h

FFB Marne

24/01/17, Reims, 18h

FFB Gironde

01/02/17, Bordeaux, 18h

FFB Loire

28/02/17, Saint-Etienne, 10h

FFB Gard

02/03/17, Nîmes, 18h



UNION DE LA MAÇONNERIE
ET DU GROS ŒUVRE

7, RUE LA PÉROUSE
75784 PARIS CEDEX 16

TÉL 01 40 69 51 59 / FAX 01 40 69 57 78

WWW.UMGO.FFBATIMENT.FR

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
DIDIER BROSSE

RÉDACTEUR EN CHEF :
JULIEN BEIDELER

RÉDACTION : UMGO-FFB

RÉALISATION ET IMPRESSION :
OXYGENECOMMUNICATION.COM

CRÉDITS PHOTOS :
UMGO-FFB, RECTOR

